

<http://clg-charles-riviere-olivet.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article296>



Charte des relations parents-collège

- Parents d'élèves -

Date de mise en ligne : jeudi 22 février 2024

Copyright © Collège Charles Rivière - Tous droits réservés

Le rectorat a mis en place début 2024 une "**Charte académique des relations entre les parents d'élèves, les représentants de parents d'élèves et les équipes de directions des établissements publics d'enseignement**" [http://clg-charles-riviere-oliviet.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-charles-riviere-oliviet/local/cache-vignettes/L400xH240/charte_relations_parents2-79f2c.png]

Gilles Halbout, Recteur de la région académique Centre Val de Loire

Les bonnes relations entre les parents d'élèves et les équipes de directions des établissements du second degré constituent une condition nécessaire pour une coéducation sereine et mutuellement respectueuse.

La charte académique a pour ambition de faciliter la mise en oeuvre locale d'une communication apaisée, constructive et bénéfique au services des parcours scolaires de réussite de tous les élèves.

Vous trouverez cette charte en bas de page ainsi qu'une Cartographie des acteurs et instances de l'établissement.